

## DONNÉES « TÉLÉTRAVAIL » (NATIONALES + ALPES-MARITIMES) POUR LA SEMAINE 47

Suite au CTL qui s'est tenu le 16 novembre dernier, vos organisations syndicales avaient réclamé à la direction la fourniture régulière de plusieurs documents dont disposent déjà d'autres départements :

- Les taux d'agents en télétravail ainsi que ceux de l'utilisation des équipements informatiques dans ce cadre ;
- Les tableaux de bord de la crise sanitaire qui recensent notamment le nombre d'agents en télétravail, en présentiel, en ASA, etc. ainsi que le nombre avéré de cas positifs au COVID-19 et de cas contact.

Notre première demande à été satisfaite vendredi 27 novembre 2020.

Vous trouverez pages suivantes les éléments fournis par la direction correspondants aux données récoltées pour la semaine 47.

À noter que tous les agents nomades (vérificateurs, huissiers, géomètres, etc.) sont systématiquement comptés comme « télétravailleurs » lorsqu'ils ne sont pas au bureau.

Si certains sont vraiment en télétravail, d'autres sont parfois simplement en mission sur le terrain et ne devraient donc pas être comptabilisés comme télétravailleurs.

Cette manœuvre permet à la DG de faire gonfler artificiellement les chiffres des télétravailleurs pour satisfaire aux injonctions de nos ministres...

Les tableaux de bord de la crise sanitaire ne nous ont quant à eux pas été communiqués.

Solidaires Finances Publiques vient de relancer la direction sur ce sujet.

Nous vous transmettrons ces données dès que nous les auront en main.



